



Enregistrement d'une cession d'un bar avec licence iv

Par **marielebeau_old**, le **05/11/2007 à 12:27**

Dans le cas d'une cession de bar, la licence IV qui est au débit du compte 205000, lors de la cession je la crédite par quel compte, y a t il un prix de vente, ou est ce inclus dans le prix de vente du bar ?
Y a t il une plus value sur la cession du bar ?

Par **papa tango charly_old**, le **05/11/2007 à 19:44**

la license IV est un élément incorporel du fonds de vente; à ce titre, elle peut, dans l'absolu, être vendue indépendamment du reste.
pour ce qui concerne son imputation , je ne suis pas comptable, et suis même fâché avec le plan....